

En 1986 :
*Président : Christian Baudet
*Secrétaire : Patrice Odin
*Trésorier : Jean Soignart



9ème Saison « 1986 »
144 licenciés
dont 21 féminines

JANVIER 1986

La Gazette

Pour cette saison 1986, nous organiserons une épreuve cycloportive :
Le 20 avril : le prix des Cycles William Odin et Hyper-Cuisines
à Laubressel / Champigny

*2 organisations en cyclotourisme :

Le 13 juillet : les Balades Sancéennes sur 4 parcours
et la 2^{ème} randonnée permanente de 175km « PARIS - TROYES »

Lundi 6 janvier : Première réunion 1986 du V.C.S., à 19 heures, à la Maison des Sociétés de Saint-Julien. Préparation du mois de janvier, distribution des calendriers cyclos 86, engagements pour La Marmotte et la Louison-Bobet, clôture des inscriptions pour la journée du 12 janvier, questions diverses, distribution licences 86. *Venez nombreux aux renseignements.*

— Après le succès du Paris-Troyes Cyclo 85, nous remettons ce brevet en route pour 1986. Nous organiserons comme l'année dernière une journée V.C.S. pour faire ce brevet avec un déplacement en car pour rejoindre le lieu de départ. Nous en reparlerons.

Demain après-midi, 100 personnes seront réunies au local club de St-Julien (vers le bowling) pour le tirage des rois. Le V.C.S. fêtera son 9^{ème} anniversaire ainsi que les sociétaires les mieux costumés. Rendez-vous à 14 h 45. Départ des rois à 15 h précises. Tous à vos masques et costumes !

Attention, le lundi 17 février, le V.C.S. organisera une réunion « Spéciale Grands Brevets 86 » avec au programme BRM 200, 300, 400, 600 km, Brevets UFOLEP 150, 250, 500, 1000 km, Randonnée dans le Jura, La Marmotte, La Louison Bobet, etc...

En fin de réunion, projection de film de la Marmotte 1985. Nous vous en reparlerons.

Une soixantaine de présents dimanche dernier au départ des sorties club. Bonne ambiance dans tous les groupes malgré un vent violent.

L'après-midi, au local-club il y avait du rire à revendre lors du tirage des rois. Bravo à tous et merci de votre présence et à l'année prochaine.

« CHALLENGE DU SUPER SANCÉEN »

Règlement des classements par points et kilomètres 1986 du V.C. Sancéen

Dans chaque brevet officiel, les membres du club participeront à deux classements :

- l'un au nombre de kilomètres parcourus
- l'autre par addition de points, soit : 25 points par brevet.

Pour les cycloportifs, mêmes classements, mais en plus :

- 25 kilomètres pour une place de premier
- 15 kilomètres pour une place de second
- 5 kilomètres pour une place de troisième

dans sa catégorie.

Clause spéciale :

Les membres du club participant à des brevets hors département ou lors des vacances, participeront aux classements à condition de fournir une attestation de participation du club organisateur ou la feuille de route indiquant la date et le kilométrage parcouru.

Trois classements :

Hommes, femmes, cycloportifs. Récompense aux meilleurs par catégorie.

NOTA. — Pour être classé, il faudra avoir participé au moins à cinq brevets ou compétitions.

Responsable : Ménéault Clément.